

DOCUMENT BILAN

PROJET : COORDINATION DES CANDIDATURES EN DU PASSERELLE D'ÎLE-DE-FRANCE

PARTIE 2 : QUELS SONT LES PROFILS
DES CANDIDATS ?

UN RAPPORT STATISTIQUE

Rédigé par le Réseau MEnS avec l'aide de Jean-Noël Senne (maître de conférence en économie à l'Université Paris Saclay et coordinateur du DU Passerelle de la même université) et Mélanie Le Guen, (ex-chargée de mission DU Passerelle à l'Université Paris Dauphine - PSL).

Nous remercions l'ensemble des établissements et partenaires pour leur engagement dans la mise en oeuvre de ce projet.

SOMMAIRE

PARTIE 2 : QUELS SONT LES PROFILS DES CANDIDATS ?

- 1** **MÉTHODOLOGIE** page 1

- 2** **PROFILS SOCIOLOGIQUES** page 2

 - GENRE
 - ÂGE
 - NATIONALITÉS
 - LIEU D'HABITATION
 - NIVEAU DE FRANÇAIS
- 3** **PROFILS ACADÉMIQUES** page 5

 - NIVEAU D'ÉTUDE
 - DOMAINES ÉTUDIÉS
- 4** **CONCLUSION** page 5



1 Méthodologie

Les données ont été extraites de la plateforme Airtable, sur laquelle a été conçu un formulaire de candidature unique et commun aux Diplômes d'Université Passerelle (DUP) d'Île-de-France. Elles sont donc tirées des réponses données par les candidat.e.s aux différentes questions du formulaire (sur leurs informations personnelles, parcours d'apprentissage du français, parcours académique et projets futurs) , dans un but de candidature à une formation Passerelle.



Pour en apprendre plus sur ce projet et sa construction, [cliquez ici](#).

Ces données offrent ainsi une **vue panoramique sur le profil et les projets des candidat.e.s aux DU Passerelle de la région Île-de-France**.



Quelques biais d'analyse

Le caractère déclaratif et intéressé des données incite néanmoins à la **prudence quant à l'interprétation des statistiques**.



Les domaines d'études souhaités

Le nombre de choix possibles n'étant pas limité, les candidat.e.s ont parfois sélectionné tous les domaines d'études listés, soit par manque de précision de leur projet, soit par crainte que leurs options ne se trouvent restreintes par un choix trop drastique.

Aussi, la prévalence du domaine "lettres et langues" peut étonner dans la mesure où il correspond rarement au domaine d'études antérieur du candidat qui l'a sélectionné, ou au projet détaillé dans les champs "Présentation du projet académique" et "Présentation du projet professionnel". Généralement, les candidat.e.s l'ont choisi en pensant au DU Passerelle, dont l'objet est l'apprentissage de la langue française.



Les niveaux de français

Ils sont parfois le reflet de la perception des candidat.e.s de leur propre niveau, sans vérification. Après les tests, si les établissements ont signalé ces différences de niveaux, leur dossier a été mis à jour avec la nouvelle information. Cependant, dans les autres cas, l'analyse est réalisée sur le niveau déclaré.

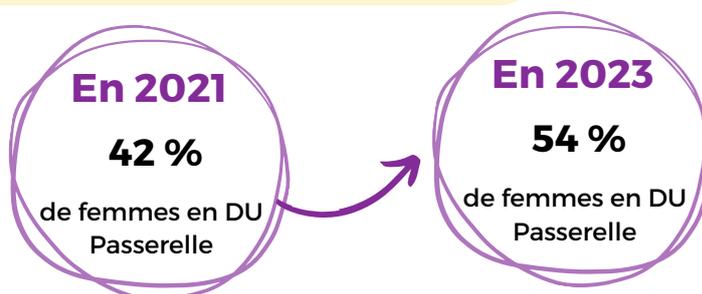


La marge d'erreur associée à ces deux biais est donc relativement faible et n'affecte pas l'importance des statistiques analysées. En effet, **aucune enquête de cette envergure n'a été réalisée** jusqu'à présent **pour mieux comprendre le profil des candidat.e.s en DU Passerelle**. Ces données pourront être utilisées pour adapter les dispositifs, voire créer de nouveaux projets, et être communiquées à l'État dans le cadre de l'évolution des politiques publiques.

2 Profils sociologiques



Des profils majoritairement féminins



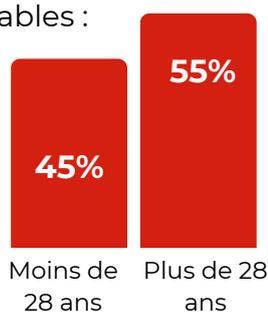
L'analyse des données révèle que les femmes représentent 50% des candidat.e.s. Elles sont encore plus représentées parmi les étudiant.e.s accepté.e.s en DU Passerelle (54%). On note que **le nombre de femmes en DU Passerelle est en augmentation constante depuis 2019.**

Un des facteurs extérieurs à prendre en compte est la **modification du profil des étudiant.e.s exilé.e.s depuis la guerre en Ukraine** : les jeunes femmes (dont les études ont été interrompues ou qui venaient de terminer le lycée) ont été plus nombreuses à fuir, comparé aux hommes, mobilisés pour la guerre.

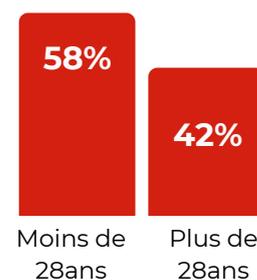


Les plus de 28 ans majoritaires parmi les candidat.e.s, mais minoritaires parmi les admis.es

Parmi les 1732 candidatures recevables :



Parmi les 287 dossiers acceptés en DU Passerelle :



Les candidatures des plus de 28 ans (959) sont plus nombreuses que celles des moins de 28 ans (773).

Ceci s'explique par le **parcours d'asile, qui dure plusieurs années**, et du besoin d'une stabilisation de la situation des personnes exilées une fois arrivées en France avant de débuter une formation Passerelle.

A l'inverse, les +28 ans sont minoritaires parmi les admis (121 personnes soit 42,2%).

Cet écart peut s'expliquer par l'**interruption longue de leurs études**, critère auquel les responsables de DUP portent une attention particulière.

De plus, il est pour certain.e.s **difficile de concilier l'emploi du temps** intense du DUP avec leur vie personnelle et professionnelle.

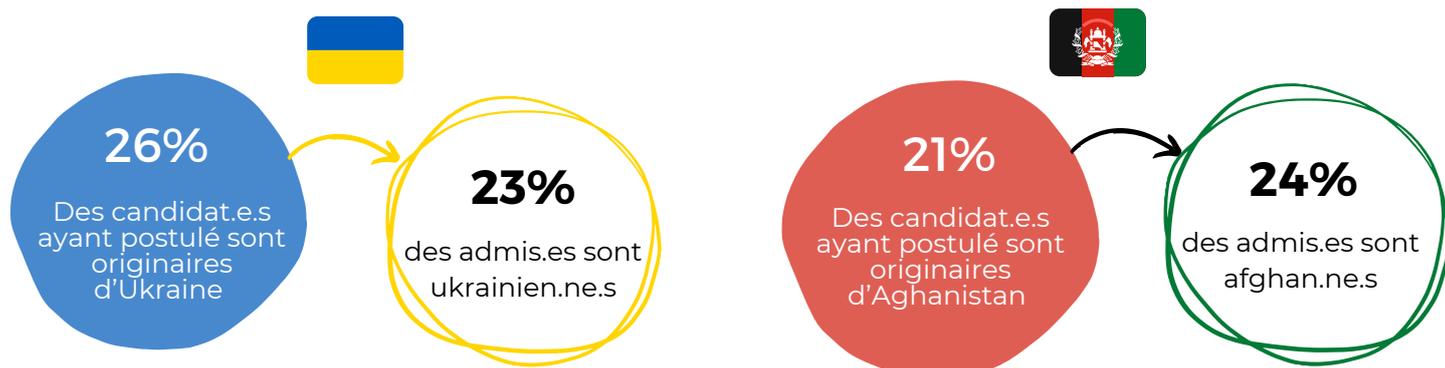
Enfin les plus de 35 ans représentent 20% du total des candidatures mais seulement 13% des acceptations. Les référents émettent souvent des inquiétudes face à ces profils qui **ne peuvent pas bénéficier des bourses et qui ont souvent plus de mal à se projeter dans des études longues.**



Il est à noter que ces statistiques ont évolué suite à l'arrivée de nombreux.ses jeunes ukrainien.ne.s, pour qui le parcours d'exil a été moins long grâce une **prise en charge directe à leur arrivée par la protection temporaire**. Les étudiant.e.s exilé.e.s d'Ukraine ont ainsi une interruption d'études relativement courte du fait de la mise en place de dispositifs d'urgence pour leur reprise d'études. La poursuite d'études des étudiant.e.s déplacé.e.s d'Ukraine, qu'elle soit en distanciel dans leur université ukrainienne ou en France s'est présentée comme une évidence aussi bien pour les pouvoirs publics que pour concerné.e.s.



L'Ukraine et l'Afghanistan, pays d'origine les plus représentés



L'Ukraine est désormais le premier pays de nationalité des candidat.e.s en DU Passerelle, suivi par l'Afghanistan. Bien que le profil des étudiant.e.s ukrainien.ne.s (souvent plus jeune, moins éloigné des études, interruption d'études plus courte, parcours académique plus proche du système français) semble cocher plus de critères des formations de l'ESR, ils.elles n'ont pas été favorisé.e.s par rapport aux autres nationalités lors de la sélection.

Au total, 72 nationalités différentes ont été déclarées par les candidat.e.s. Parmi ces candidatures, on note un nombre plus important de profils venant de **pays touchés par la guerre en Ukraine** qu'auparavant (Ukraine, Russie, Biélorussie, Moldavie). Le troisième pays le plus représenté avec 11% des candidat.e.s et 12% des accepté.e.s est le **Bangladesh**. On retrouve ensuite d'autres pays comme le Soudan (6% et 4% respectivement), la Syrie (5% et 6% respectivement), la Turquie (4% et 6% respectivement).



On note que ces nationalités correspondent aux statistiques des nationalités des demandeur.se.s d'asile. En effet en 2023, les premiers pays de provenance étaient également l'Afghanistan, le Bangladesh et la Turquie.



Lieu d'habitation

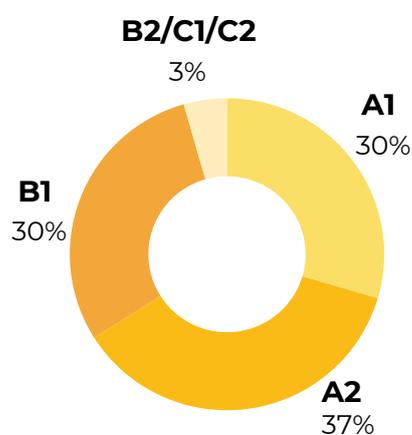
81% des candidat.e.s ont indiqué habiter Paris ou une autre commune d'Île-de-France. À plus forte raison, ils sont même **90% parmi les admis.es.** Ainsi, alors qu'ils.elles étaient 19% à postuler, les candidat.e.s ayant déclaré résider dans une autre région que l'Île-de-France n'ont été que 10% à faire partie des admis.es.

Ceci s'explique par plusieurs facteurs :

- Intégrer **une formation Passerelle est parfois confondue avec l'attribution automatique d'un logement CROUS** et les candidat.e.s peuvent se désister après cette clarification lors de l'entretien.
- Des désistements peuvent aussi avoir lieu après le test de français, qui, lorsqu'il est effectué dans l'établissement, constitue une première expérience de la région, de la distance à couvrir pour la rejoindre et du coût du voyage.
- Les établissements peuvent aussi, lors de l'entretien, **orienter les candidat.e.s vers des formations plus proches** de leur lieu de résidence. Les responsables des formations sont bien conscient.e.s que, si ces candidat.e.s sont admis.es, leur parcours pédagogique serait plus compliqué, car occupé.e.s à chercher un logement ou à en changer. **Une situation stable sur le plan du logement est un facteur indéniable** de réussite et d'épanouissement dans les études supérieures.

A1, A2
B1, B2

Niveaux linguistique des candidat.e.s



On observe une **répartition équilibrée** des candidatures entre les niveaux de français. Si le niveau le plus souvent déclaré est le A2, il est suivi de près par les niveaux B1 et A1. Le B2 est très nettement en-dessous et les C1 et C2, relativement rares. Outre le fait que les niveaux B2, C1 et C2 ne soient pas proposés parmi les formations Passerelle d'Île-de-France, les candidat.e.s avec ce niveau ont souvent la possibilité d'entrer directement en Licence ou Master.



Taux d'acceptation par niveau

Niveau de français	A1	A2	B1
Taux d'acceptation	12,2%	27%	12,1%

Le taux d'acceptation parmi le niveau B1 est le plus élevé, ce qui s'explique par la **prédominance des formations de la coordination dont le prérequis est le niveau B1.** On peut en revanche noter qu'il

serait intéressant de développer plus de formations qui débutent au niveau A1 ou A2 car le taux d'acceptation est presque deux fois moins élevé pour ces niveaux. Ceci montre une tension forte entre le nombre de candidatures et le nombre de places.

3 Profils académiques



Niveau d'études

Niveau d'études	Bac	Bac +1 à bac +4	Bac +5	>Bac +5
Des candidat.e.s	16%	55%	13%	16%
Des admis.es	18%	60%	13%	10%

On note la prédominance des **étudiant.e.s qui ont débuté des études mais ne sont pas allés jusqu'au master (71%)**. Les profils de ces étudiant.e.s sont souvent privilégiés par les responsables de DU Passerelle étant donné **l'objectif de la formation : la reprise d'études**.

Ainsi, la priorité est donnée à des personnes qui n'ont pas eu la possibilité de terminer leur cursus.



Domaines étudiés

Les **projets d'études des candidat.e.s sont relativement stables**, avec des pourcentages similaires aux études antérieures :

	Économie et gestion	Sciences humaines	Lettres et langues	Droit	Art	Santé	Maths et informatique
Parcours antérieur	16%	14%	13%	11%	11%	8%	8%
Projet d'études	15%	13%	14%	10%	11%	8%	9%

Il s'agira de **vérifier en fin d'année du DU Passerelle** si les étudiant.e.s admis.es ont choisi la filière prévue ou s'ils.elles ont dû réévaluer leur projet académique et se réorienter.

4 Conclusion

Ce travail a permis de présenter une nouvelle perspective sur les étudiant.e.s en DUP. Nous n'avions jusqu'ici jamais eu accès à des données sur leur parcours antérieur à une telle échelle, ni pu comparer les profils des candidat.e.s et des étudiant.e.s retenu.e.s. Il met en lumière plusieurs constats:

- Les candidat.e.s semblent vouloir étudier le même domaine que celui étudié antérieurement
- Les étudiant.e.s de moins 28 ans et les femmes sont plutôt favorisé.e.s lors des sélections
- Au contraire, les détenteur.ice.s d'un bac+5 ou plus sont peu privilégié.e.s
- Les nationalités sont représentées, à quelques points près, en même proportions dans les candidatures et les étudiant.e.s retenu.e.s

Pour s'assurer de sa viabilité, il s'agira de comparer cette analyse avec les données des années suivantes.